

Introduction

L'inscription au JSMC s'effectue uniquement par Internet sur le site <https://inscription.jsmc.ch>.

Le délai d'inscription pour l'édition 2022 du JSMC est fixé au **10 octobre 2021**.

Aucun envoi postal n'est nécessaire, tout s'effectue exclusivement de manière Online

3 étapes principales sont à compléter:

- ① Création du compte d'inscription : qui vous permettra de vous connecter et gérer la liste de vos solistes
- ② Entrée des détails des différents solistes : une inscription pour un soliste individuel est également possible
- ③ Validation de la liste des solistes et règlement des frais d'inscription (à effectuer absolument avant le délai de clôture des inscriptions)

Pour permettre une inscription complète d'un soliste, veuillez rassembler les informations suivantes pour chaque soliste :

- Nom et Prénom du soliste
- Adresse postale
- Numéro de téléphone
- Adresse email
- Date de naissance
- Nom et compositeur du Solo
- Partitions au format PDF de cette dernière

Étape ① : Création de votre compte d'inscription

Créer votre compte sur la page du site d'inscription

<https://inscription.jsmc.ch> (formulaire sur la partie inférieure de la page).

Entrez les données de votre compte, en particulier votre adresse email exacte.

Les professeurs (Type définit comme Professeur) pourront accéder à tous les solistes inscrits les ayant référencés comme professeur.

Il n'est possible de créer qu'un seul compte par adresse email.

Le compte vous permet d'inscrire un ou plusieurs solistes et d'effectuer la validation et le règlement des frais, sur un groupe de solistes en une fois.

Nous encourageons les responsables de sociétés ainsi que les professeurs à gérer l'inscription de leurs solistes de manière centralisée.

Il est possible de se connecter en tout temps durant la période d'inscription (jusqu'au 10 octobre 2021) et d'accéder aux inscriptions.

Une fois l'inscription validée (réglée) un soliste existant ne peut être supprimé et aucun nouveau soliste ne peut être rajouté à la liste.

Votre nouveau compte JSMC

• Nom

• Prénom

• Email

★ Confirmation email

• Type

• Nom d'utilisateur

★ Mot de Passe

.....

Vérification Je ne suis pas un robot 
Confidentialité - Conditions

Le Junior Slow Melody Contest gère les inscriptions des solistes incluant les données personnelles de ceux-ci tel que : le nom, prénom, date de naissance, adresse, numéro de téléphone et adresse email. Ces données sont conservées annuellement à partir du lancement du processus d'inscription en automne, en passant par l'organisation du concours au printemps, jusqu'à l'envoi des informations d'inscription de l'édition suivante. Les adresses emails des solistes sont également communiquées annuellement à nos sponsors musicaux.

oui, je consens à ce que les données personnelles des solistes que j'inscris soient utilisées pour la bonne organisation du concours, je consens également à ce que les adresses email soient transmises aux sponsors musicaux du Junior Slow Melody Contest à des fins de marketing.

Étape 2: Ajout des solistes à votre liste

Ajouter vos solistes

A partir du menu **Mon Compte** -> **Liste des solistes** ajoutez vos solistes en cliquant du **+Ajouter un soliste**, et en remplissant le formulaire d'inscription pour chaque d'entre eux.

Veillez à remplir tous les champs obligatoires, en particulier les partitions au format PDF, qui doivent obligatoirement être ajoutées au formulaire en 1 exemplaire. Il est important de vous assurer de la lisibilité de celles-ci (300 dpi minimum) et de l'absence de tout nom de soliste ou professeur.

En validant votre formulaire de soliste l'entrée d'ajoute à votre liste.

Sur la gauche se trouve des boutons vous permettant de modifier, visualiser ou supprimer une entrée.

Le soliste est en statut « **En Cours** » tant que la liste n'est pas validée. Il est possible de revenir plus tard afin de rajouter d'autres solistes ou de corriger les solistes existants (bouton modifier) en se connectant à l'application avec votre compte.

Le formulaire d'inscription est généré automatiquement en PDF à titre uniquement informatif et pour vos dossiers. Ce formulaire ne doit être en aucun cas envoyé par la poste, l'inscription s'effectuant intégralement par Internet (en particulier avec l'ajout des partitions en PDF), aucun envoi postal n'est demandé.

Soliste

- Nom du soliste: DUPOND
- Prénom du soliste: François
- Rue et numéro: Rte du Soleil 34
- Code Postal: 1955
- Localité: St-Pierre-de-Clages
- Téléphone (ex. 027 123 45 67): 079 111 11 11
- Date de naissance (jj.mm.aaaa): 19.06.2009
- Adresse email: fdupond@gmail.com
- Confirmation email: fdupond@gmail.com
- Participation aux précédents JSMC: Oui Non

Société et Professeur

Société(s): Fanfare Municipale du Simplon

Nom du prof.: DUPOND

Prénom du prof.: Robert

Téléphone du prof. (ex. 027 123 45 67): 079 111 11 11

Email du prof.: rdupond@gmail.com

Confirmation email du prof.: rdupond@gmail.com

Solo

- Nom de la pièce: Cavatine n°3
- Compositeur (ex. P. Sparke): F. Schubert
- Arrangeur (ex. D. Dupond):
- Instrument: Bugle
- Partitions (pdf uniquement): **Nom du fichier** solo Cavatine n°3.pdf

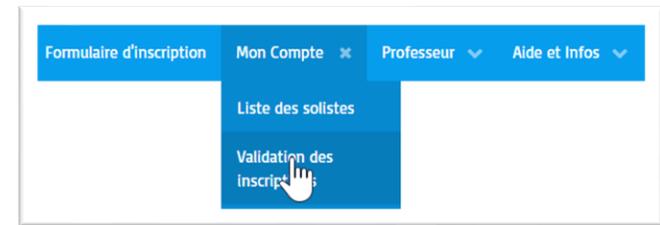
Ajouter/Modifier le soliste

Ajouter un soliste

	Nom du soliste	Prénom du soliste	Date de naissance (jj.mm.aaaa)	Adresse email	Société(s)	Instrument	Partitions (pdf uniquement)	Identifiant d'inscription	Statut de l'inscription	Formulaire d'inscription
<input checked="" type="checkbox"/>	DUPOND	François	19.06.2009	fdupond@gmail.com	Fanfare Municipale du Simplon	Bugle		s5392985	En cours	Ouvrir

Afficher 50 Total: 1

Étape ③ : Validation de votre liste 1/2



Validez votre liste de solistes et réglez vos frais d'inscription

Une fois votre liste de soliste complétée, il s'agit de valider votre inscription et procéder au paiement des frais d'inscription. Toutes inscriptions, pour être prise en compte, doivent absolument être validées, et les frais d'inscription réceptionnés avant le délai final d'inscription.

Rendez-vous dans **Mon Compte** -> **Validation des inscriptions**, ou se trouve un résumé des informations correspondant à votre liste (statut, nombre de soliste, montant)

Sélectionnez le mode de paiement (Poste/e-ou Banking, Carte de Crédit ou Paypal ou) et Validez vos inscriptions.

Régler le montant par virement Bancaire (via e-Banking) ou Bulletin de versement

Une fois validée votre inscription passe en statut **Validé** et une confirmation vous est envoyée sur votre adresse email.

Procédez au règlement par Bulletin de versement ou virement bancaire (e-Banking ou autre) sur le compte :

IBAN: CH 18 8080 8006 5940 7161 4
Junior Slow Melody Contest
Chemin d'Esserton 42
1868 Collombey
No. CB : 80808

Mentionnez votre **code d'utilisateur** (disponible sur les bulletins d'inscriptions ainsi que dans votre e-Mail de confirmation) dans le Motif du versement lors du paiement. Cette information permettra la vérification du versement des frais d'inscription.

Paie

Montant total des inscriptions (CHF) 80

Mode de paiement Paiement par Poste ou e-Banking
 Paiement par Carte de Crédit (Visa, Mastercard)
 Paiement par Paypal

Le paiement peut être effectué par poste/e-banking, par Carte de Crédit (Visa, Mastercard) ou via votre compte Paypal.

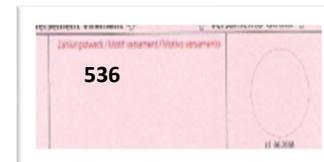
Pour le paiement par poste ou e-banking, le versement doit être effectué sur le compte suivant :

Junior Slow Melody Contest
Chemin d'Esserton 42 (**uniquement pour l'adresse de paiement**)
1868 Collombey
IBAN: CH18 8080 8006 5940 7161 4
No. CB : 80808
SWIFT-BIC : RAIFCH22
Banque Raiffeisen Martigny et Régions

avec mention de votre code utilisateur 536 dans le motif/commentaire

Le délai de réception du paiement est fixé au 10 octobre 2021.

Valider vos inscriptions



#JSMC
junior slow melody contest

Votre inscription au Junior Slow Melody Contest

Cher(e) Robert DUPOND,

voici la confirmation de l'inscription de 2 soliste(s) au Junior Slow Melody Contest 2022.

Pour tout règlement des frais d'inscription par poste ou e-Banking, veuillez préciser votre code d'inscription 536 dans le champ commentaire du bulletin de versement ou du formulaire e-banking. Le versement doit être effectué sur le compte suivant :

Junior Slow Melody Contest
Chemin d'Esserton 42
1868 Collombey
IBAN: CH18 8080 8006 5940 7161 4
No. CB : 80808
SWIFT-BIC : RAIFCH22
Banque Raiffeisen Martigny et Régions

Pour tout règlement par carte de Crédit ou compte Paypal, veuillez suivre le processus de paiement jusqu'à la confirmation de paiement.

Les partitions des solistes sont transmises uniquement en PDF via le formulaire internet, aucun envoi postal n'est nécessaire. Une inscription est considérée comme complète uniquement au moment où les frais d'inscription ont été réceptionnés par le JSMC. Le délai d'inscription est fixé au 10 octobre 2021.

Bonne nuit et nous nous réjouissons de vous rencontrer pour la prochaine édition du concours!

Comité du Junior Slow Melody Contest

Étape 3 : Validation de votre liste 2/2

Régler le montant par Carte de Crédit (Visa ou Master Card)

Une fenêtre de paiement par carte de crédit apparaît et présente le nombre de soliste ainsi que le montant et vous permet de rentrer vos détails.

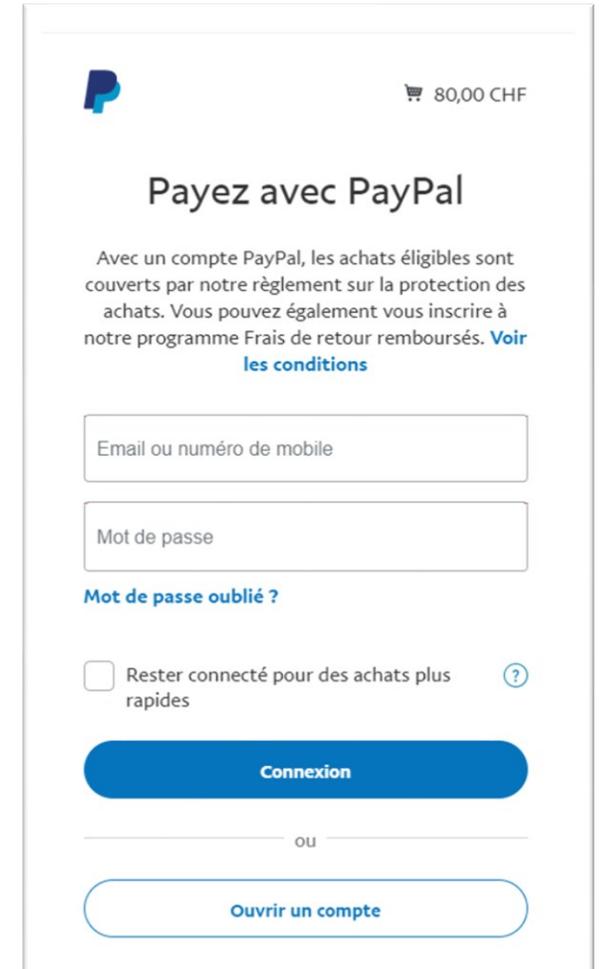
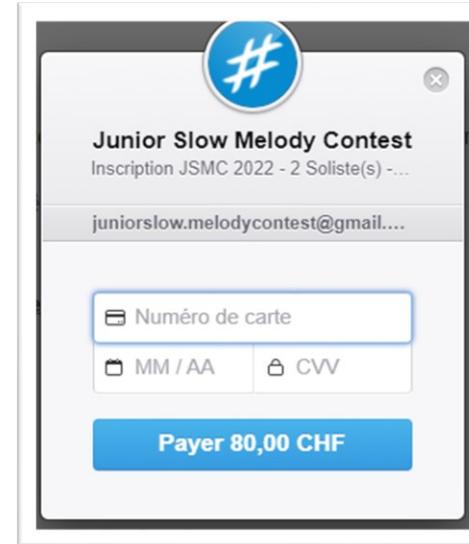
En sélectionnant Payer, la transaction est lancée et l'inscription validée.

Régler le montant par Paypal

Vous serez redirigé sur le site de Paypal où vous serez en mesure de vous connecter et de régler le montant de votre inscription, via votre compte.

Assurez-vous de suivre la procédure de paiement jusqu'à la fin, afin que votre inscription puisse être acceptée. Le statut sera changé le temps de la réception du règlement en statut « **Paiement en cours** ». En cas d'échec de paiement sur Paypal, le statut restera ainsi 24 heures avant de revenir à « En Cours » et vous permettra de tenter à nouveau de valider votre inscription.

Une fois la validation terminée vos solistes passeront en statut Validé.



Message

Votre inscription contenant 2 soliste(s) a été validée avec succès



Contrôle des partitions et du versement bancaire

Mail de confirmation

Lorsque l'inscription est validée, vous recevrez un e-Mail de confirmation vous notifiant de la validation de vos solistes, et de votre code utilisateur.

Accès en tout temps à la liste des solistes et leur statut

Un contrôle des partitions chargées dans le formulaire d'inscription, ainsi que des paiements par virement bancaire ou postal est effectué par le JSMC avant la fin du délai d'inscription.

Seuls les solistes pour lesquels le versement du montant ainsi que les partitions auront été réceptionnés avec succès seront acceptés.

Le statut sera alors changé à « **Contrôlé** » et un e-Mail de **confirmation sera envoyé** à l'adresse email des solistes.

Informations et règlements 2022

Sur le site d'inscription vous trouverez les dans le menu **Aide et Infos**, les différents règlements 2022, le présent guide d'inscription ainsi que le guide pour l'accès aux professeurs.



	Nom du soliste	Prénom du soliste	Date de naissance (jj.mm.aaaa)	Adresse email	Société(s)	Instrument	Partitions (pdf uniquement)	Identifiant d'inscription	Statut de l'inscription	Formulaire d'inscription
<input type="checkbox"/>	DUPOND	François	19.06.2009	fdupond@gmail.com	Fanfare Municipale du Simplon	Bugle		s5392985	Contrôlé	Ouvrir
<input type="checkbox"/>	DUPOND	Amandine	20.09.2018	adupond@gmail.com	Fanfare Municipale du Simplon	Trombone		s0b4861b	Contrôlé	Ouvrir

Afficher 50 Total: 2